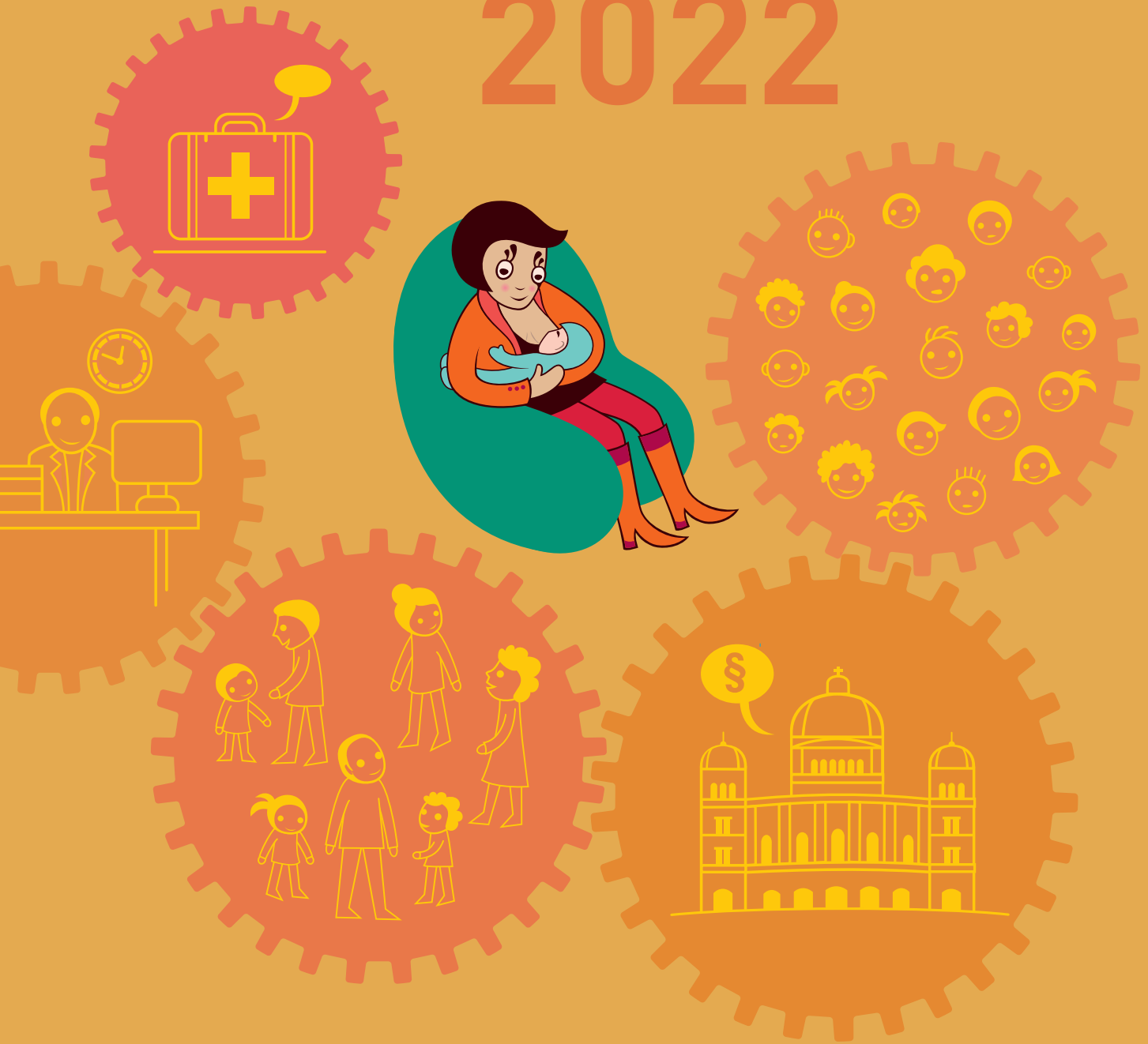


RAPPORT ANNUEL

2022



Promotion
allaitement maternel
Suisse

Table des matières

- 3 Préface
- 4 Promotion allaitement maternel Suisse
- 4 Informations fondamentales sur l'allaitement
- 5 Organisation
- 6 Matériel d'information
- 7 Symposiums
- 11 Mise en réseau
- 11 Allaitement et travail rémunéré
- 12 Activités promotionnelles de l'industrie
- 12 Substituts du lait maternel – Appel à l'action
- 13 Banques de lait
- 13 Allaiter en route, mamamap
- 14 Semaine mondiale de l'allaitement maternel
- 16 Finances
- 18 Soutien financier
- 19 Perspectives



Vous trouverez des documents de base et des informations complémentaires en cliquant sur les passages de texte en vert.

Impressum

Éditrice

Promotion allaitement maternel Suisse
Schwarztorstrasse 87, 3007 Berne
tél. 031 381 49 66
contact@allaite.ch

Rédaction

Christine Brennan, Promotion allaitement maternel Suisse

Illustrations et mise en page

Judith Zaugg, Berne

Préface

S'engager pour l'allaitement

Il faut des acteurs à tous les niveaux qui s'engagent pour que les mères puissent prendre le temps d'allaiter leurs enfants. Les femmes vivent une expérience de l'allaitement plus positive et satisfaisante si elles bénéficient d'un soutien continu. Ce soutien leur permet également d'allaiter plus longtemps, d'où résulte un impact positif sur leur santé ainsi que sur le développement et la santé des enfants.

Depuis 2014, les employeurs sont tenus par la loi d'accorder aux mères le temps nécessaire à l'allaitement ou à l'extraction du lait et de le comptabiliser comme temps de travail rémunéré. Malheureusement, le champ d'application de la loi sur le travail autorise encore trop d'exceptions et ces dispositions ne s'appliquent pas à toutes les travailleuses. La politique et l'économie sont donc appelées à s'engager pour que le droit aux pauses d'allaitement rémunérées soit évident et valable partout – conformément à la convention de l'Organisation internationale du travail sur la protection de la maternité, ratifiée par la Suisse.

Les acteurs de la société, de l'économie et de la politique ont une responsabilité à assumer pour donner le courage aux femmes d'exiger leur droit au temps nécessaire à l'allaitement. Avec le slogan « S'engager pour l'allaitement », la campagne dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement les a appelés à agir dans ce sens.

L'allaitement maternel est la clé de la mise en œuvre de stratégies alimentaires conformes aux objectifs de développement durable de l'ONU. Source d'alimentation sûre et fiable, l'allaitement doit être protégé notamment en périodes de crises humanitaires dues à des pandémies et des guerres.

Pour que l'allaitement débute bien, il est important que les parents abordent ce thème avant la naissance et qu'ils sachent à quoi s'attendre. Les conseils en matière d'allaitement sont plus efficaces s'ils sont donnés dès la grossesse. Notre nouveau dépliant contribue à sensibiliser les parents aux questions pertinentes déjà avant la naissance.

La première banque de lait en Suisse romande a ouvert ses portes le 18 mai 2022. Soutenus par le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et Transfusion interrégionale CRS (Croix-Rouge suisse) se sont unis pour créer le lactarium au CHUV.

Nous sommes très contents d'avoir pu renouveler nos contrats de prestations tant avec la Confédération qu'avec Promotion Santé Suisse. De nombreux cantons ont également contribué au financement de nos activités. Toutefois, pour être en mesure de poursuivre notre travail et de réaliser tous nos projets, nous avons besoin de ressources supplémentaires. Le bureau du conseil de fondation a discuté de la marche à suivre et a contacté une conseillère en recherche de fonds. Ses conseils ont déjà eu des effets positifs. Nous sommes conscients de la situation financière et nous mettrons tout en œuvre pour l'améliorer.

La formation continue est de mise ! Nos trois symposiums ont attiré un nombreux public qui a beaucoup apprécié les interventions sur les thèmes « Allaitement et famille », « S'engager pour l'allaitement – soutenir et éduquer » et « Les mères le savent bien ! ».

Autre événement réjouissant de l'année : pour la première fois depuis 2019, la réunion d'automne du conseil de fondation a pu se tenir en présentiel.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, en mettant à disposition leurs réseaux et leurs connaissances, contribuent à soutenir les parents et les mères qui allaitent. Un grand merci pour leur engagement est également dû à nos collaboratrices et aux membres du conseil de fondation, de la commission scientifique et des différents groupes de travail.

Yvonne Feri
Présidente du conseil de fondation

Promotion allaitement maternel Suisse

Depuis plus de 20 ans, Promotion allaitement maternel Suisse s'emploie pour la mise en place de conditions juridiques et sociales optimales pour l'allaitement maternel. Elle contribue ainsi à ce que le plus grand nombre possible d'enfants soient allaités en Suisse.

En tant que centre de compétences national indépendant, Promotion allaitement maternel Suisse vise à faciliter l'accès des professionnelles, des professionnels et des parents aux informations en matière d'allaitement. La fondation s'emploie à ce que l'allaitement soit ancré dans les stratégies et mesures cantonales et fédérales liées à la promotion de la santé et à la prévention. La décision individuelle des parents de ne pas allaiter leur enfant est respectée.

Promotion allaitement maternel Suisse s'engage pour que l'allaitement et l'extraction du lait au poste de travail soient acceptés et encouragés ; elle offre son soutien aux mères si nécessaire.

Promotion allaitement maternel Suisse surveille les activités de l'industrie d'aliments pour nourrissons dans le but de garantir le respect de la protection de l'allaitement lors de la commercialisation des préparations pour nourrissons.

Promotion allaitement maternel Suisse est soutenue par de nombreuses **organisations et institutions œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé.**

Organisations fondatrices : Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Concordia Assurance suisse de maladie et accidents, CSS Assurance, Helsana Assurances SA, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel (ASCL), La Leche League Suisse (LLL CH), Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), gynécologie suisse (SSGO), Santé publique Suisse, Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), Croix-Rouge suisse (CRS), Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD), Fédération des médecins suisses FMH.



Informations fondamentales sur l'allaitement

L'allaitement maternel est la façon optimale de nourrir un bébé. Pendant les six premiers mois de vie, un nourrisson en bonne santé n'a besoin que de lait maternel. En complément à l'allaitement, des aliments peuvent être introduits progressivement au plus tôt au début du cinquième mois et au plus tard au début du septième mois. Il est conseillé de poursuivre l'allaitement, parallèlement aux aliments de complément, aussi longtemps que la mère et l'enfant le souhaitent.

Le lait maternel se modifie en fonction des besoins du nourrisson, il lui fournit des substances immunitaires et des anticorps et le protège ainsi des maladies infectieuses. Les enfants allaités ont un risque moindre de surpoids, de maladies circulatoires et d'hypertension. Allaiter offre aussi des avantages pour la mère, par exemple en réduisant le risque de développer un cancer du sein. Enfin, l'allaitement contribue à soulager le porte-monnaie et protéger l'environnement.

Même si on peut constater avec satisfaction un niveau élevé du taux d'allaitement juste après la naissance en Suisse, il reste beaucoup à faire en vue de la création de conditions optimales pour que le plus grand nombre possible d'enfants bénéficient d'un allaitement prolongé.

La protection et la promotion de l'allaitement maternel répondent à la stratégie globale de l'OMS dont le but est de mettre en œuvre des mesures pour garantir une alimentation optimale des nourrissons et des petits enfants.

Documents de base et études concernant l'allaitement maternel

Nécrologie

Verena Marchand, membre fondatrice de Promotion allaitement maternel Suisse, est décédée en avril 2022 des suites d'une longue maladie. La consultante en lactation et allaitement maternel IBCLC et formatrice d'adultes diplômée a siégé au conseil de fondation jusqu'en 2012. Elle s'est ensuite engagée dans la commission scientifique dont elle a fait partie jusqu'à la fin. Avec ses profondes connaissances et sa grande expérience, Verena Marchand a accompagné d'innombrables projets et elle a largement contribué à la promotion de l'allaitement maternel en Suisse.

Organisation

Le **conseil de fondation** en tant qu'organe suprême, est responsable de la direction stratégique de la fondation. Il veille à ce que la **stratégie** soit mise en œuvre. Lors des deux réunions qu'il a tenues sous la direction de la présidente Yvonne Feri, il a notamment approuvé le rapport annuel et les comptes 2021 ainsi que le budget et la planification annuelle pour 2023. Le conseil de fondation a pris note de la démission de deux membres de longue date et les a remerciés pour leur travail : Dr med. Nicole Bürki a siégé au conseil depuis 2010, Eva Maria Jaag depuis 2015. Dr med. Grit Vetter a été élue comme nouveau membre.

La **commission scientifique** assure la réalisation des objectifs de la fondation selon les points de vue des spécialistes. À cette fin, elle soutient le conseil de fondation, le bureau et le secrétariat. Au cours de la période sous revue, la commission s'est réunie trois fois sous la direction de Dr med. Katharina Quack Lötscher. En réaction à la guerre en Ukraine, elle a rédigé une **prise de position** sur l'alimentation des nourrissons dans les situations de crise aiguë. Les mères avec des enfants en bas âge ont besoin d'une protection et d'un soutien particuliers afin de pouvoir allaiter leurs enfants. Dans la mesure du possible, les substituts du lait maternel doivent être distribués en fournissant des explications et des informations au personnel des organisations d'aide humanitaire. La commission scientifique a en outre fixé le thème du symposium de Zurich.

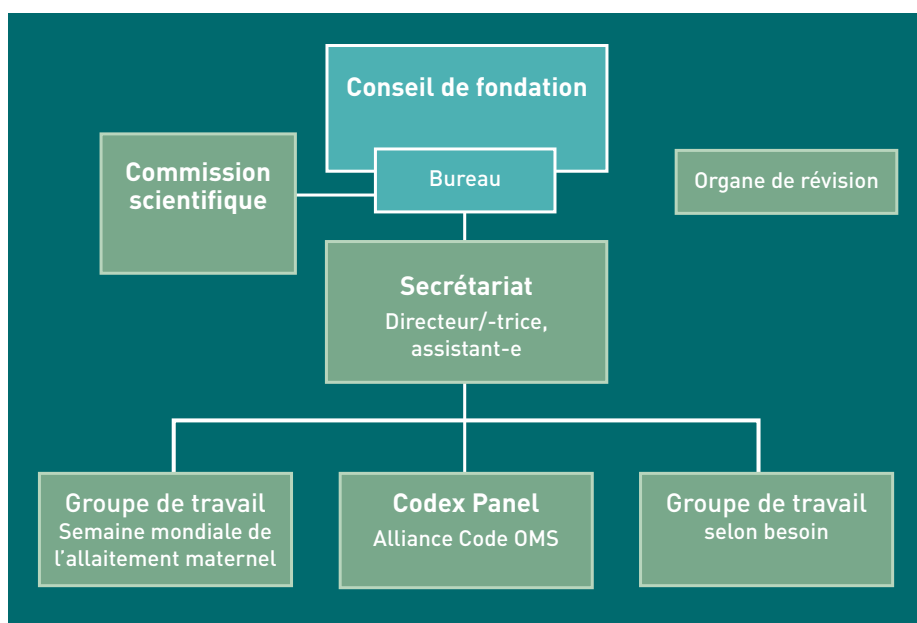
Les organisations partenaires représentées dans le **groupe de travail** chargé de planifier et mettre en œuvre la semaine mondiale de l'allaitement maternel sont les suivantes : Fédération suisse des sages-femmes, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, La Leche League Suisse, gynécologie suisse, Association suisse des consultations parents-enfants, pédiatrie suisse, Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire.

Le **Codex Panel** surveille le respect du code de conduite et assure la communication avec les fabricants. Les organisations suivantes, regroupées au sein de l'Alliance Code OMS, s'y engagent pour la protection de l'allaitement maternel : pédiatrie suisse, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, Fédération suisse des sages-femmes, Association suisse des consultations parents-enfants, La Leche League Suisse, Geneva Infant Feeding Association, Promotion allaitement maternel Suisse.

La fondation peut compter sur la collaboration d'une juriste pour traiter des **questions d'ordre juridique liées au domaine allaitement et travail**.

Une directrice et une assistante sont employées au **secrétariat** (140 % de postes).

Organigramme de Promotion allaitement maternel Suisse



Matériel d'information

Les informations indépendantes, basées sur les connaissances scientifiques et disponibles en différentes langues aident les parents à se préparer de manière optimale à la période d'allaitement. L'ensemble du matériel peut être commandé sur www.allaiter.ch/shop.

Au cours de l'année sous revue, plus de 1200 processus de commande ont de nouveau été enregistrés.

Nouveau dépliant « Préparation à l'allaitement pour les futurs parents »

Pour que l'allaitement débute bien, il est important que les parents abordent ce thème avant la naissance et qu'ils sachent à quoi s'attendre. Les conseils en matière d'allaitement sont plus efficaces s'ils sont donnés dès la grossesse. Le nouveau dépliant contribue à sensibiliser les parents aux questions pertinentes déjà avant la naissance.

Le grand nombre de réfugié-e-s venant d'Ukraine a suscité une demande croissante de matériel d'information en ukrainien. Promotion allaitement maternel Suisse a réagi et mis à disposition le nouveau **dépliant avec des informations succinctes sur l'allaitement en ukrainien** également.

Au cours de l'année sous revue, les brochures, livres et films de Promotion allaitement maternel Suisse étaient très prisés :

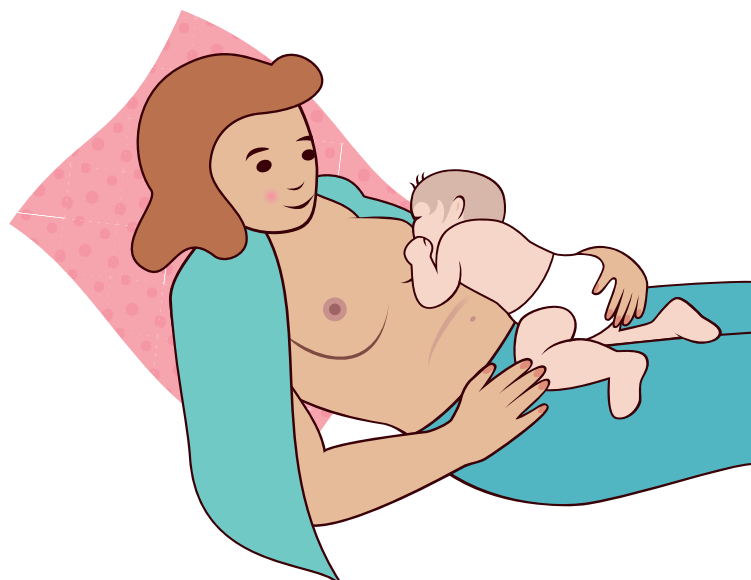
- **Brochure d'allaitement « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie »** : 50 000 exemplaires en 12 langues
- **Dépliant Allaitement** : 14 000 exemplaires en 13 langues
- **Affiche Allaitement** : 1000 exemplaires
- **Bande dessinée « Nouveaux horizons »** sur le thème de l'allaitement et du post-partum : 200 exemplaires
- **Dépliant pour les pères** : 6000 exemplaires
- **Film de formation « Breast is best »** : visionné 8300 fois
- **Court métrage « Breast is best »** en 14 langues : visionné 30 000 fois
- **Film « L'allaitement des prématurés »** : visionné 6200 fois

Les brochures d'allaitement révisées avec les nouvelles illustrations ont été publiées en allemand, arabe, portugais et bosniaque/croate/serbe. En vue d'une impression en 2023, les textes en français, italien, anglais, espagnol et albanais ont été mis à jour.

En outre, plus de 10 000 commandes de brochures de l'administration fédérale sur la maternité et sur l'alimentation de la mère, du nourrisson et du petit enfant ont été effectuées dans la boutique en ligne de Promotion allaitement maternel Suisse. Ces commandes ont été transmises au « shop publications fédérales ».

En plus du matériel d'information disponible sous forme imprimée, plusieurs aide-mémoire peuvent être téléchargées, comme par exemple **Protection solaire durant la période d'allaitement**, **Recommandations concernant l'utilisation de sucettes** ou **Check-lists concernant l'allaitement au poste de travail**.

Des informations sur le thème allaitement et alcool, nicotine et cannabis ainsi que sur les caries ont été ajoutées aux **questions fréquemment posées (FAQ)**.



Symposiums

Trois symposiums ont eu lieu au cours de l'année sous revue.

Allaitement et famille

Quoi de neuf en matière d'allaitement et de sommeil ? Comment le smartphone influence-t-il le quotidien des jeunes parents ? Comment accompagner au mieux les enfants lors de l'arrivée d'un frère ou d'une sœur ? Ces questions, et bien d'autres concernant la famille, ont été abordées à l'occasion de ce symposium. En outre, des informations et expériences sur l'allaitement prolongé et sur l'accompagnement des familles ont été communiqués. Nous avons accueilli 142 participant-e-s au Volkshaus de Zurich, ce qui constitue un nouveau record.

Le sociologue **Dr Michael Gemperle** a présenté le projet « Smart Toddlers » en compagnie d'**Anouk Joliat**, sage-femme HES et étudiante en master. Le smartphone fait désormais partie intégrante du quotidien des futurs et nouveaux parents. En tant que symbole du numérique il est également devenu, ces dernières années, une surface de projection pour les discours politiques et médiatiques. Les parents et les professionnel-le-s se demandent si l'utilisation du smartphone est compatible avec la prise en charge d'un enfant. Il est frappant de constater que ce débat est fortement empreint de stéréotypes et de clichés et que les connaissances sur la place et l'importance du smartphone dans le quotidien des jeunes parents sont encore rares. L'exposé présentait les résultats d'analyses qualitatives d'entretiens menés dans le cadre de deux projets du Fonds national sur l'utilisation du smartphone par les jeunes parents. Les questions suivantes étaient placées au centre : comment et à quelles fins les futurs et jeunes parents utilisent-ils l'appareil mobile au quotidien, et peut-on constater un changement après la naissance d'un enfant ? Quel rôle joue la recherche d'informations sur les thèmes de la santé ou de l'éducation et quel est le rapport avec les spécialistes typiquement consultés dans cette phase de vie ? La relation entre les deux parents est-elle influencée par l'utilisation du smartphone ? Quelles sont les différences entre les hommes et les femmes ? À quelles valeurs l'utilisation du smartphone est-elle associée ? L'analyse des entretiens a notamment montré que de nombreux parents se sont promis avant la naissance de ne pas utiliser le smartphone en présence de leurs enfants mais que, selon leur propre évaluation, ne s'y conforment pas.

Aujourd'hui, de nombreux parents utilisent l'appareil en présence de leur enfant. La durée d'utilisation ne change pas de manière significative autour de la naissance.

L'exposé de la pédagogue **Karin Handschin** portait sur la manière d'accompagner les enfants lors de l'arrivée d'un nouveau frère ou d'une nouvelle sœur. Il s'agit d'un événement excitant non seulement pour les parents, mais aussi pour les enfants. La naissance imminente ainsi que le post-partum vécu en tant que famille agrandie déclenchent de nombreux sentiments. Il y a de la joie, de la curiosité et de l'amour, mais bien souvent aussi de l'incertitude, du chagrin, peut-être même des peurs. Les frères et les sœurs ressentent clairement, même si ce n'est qu'inconsciemment, qu'une nouvelle constellation familiale se met en place. Non seulement les rôles des parents et les tâches qui y sont liées changent, mais les enfants plus âgés se retrouvent également dans des rôles qui leur sont encore inconnus. De nouvelles relations se nouent et celles qui existent déjà évoluent. Comment se comportent les frères et les sœurs avant et après la naissance, de quoi ont-ils et elles besoin et comment les parents et les personnes de référence peuvent-ils les accompagner avec amour et empathie pendant cette période d'intenses changements ? L'intervenante a encouragé les participant-e-s à suivre d'un regard attentif les enfants des familles qu'elles et ils accompagnent, en particulier autour de la naissance, et à soutenir les parents avec des conseils utiles. Pour terminer, elle a brièvement abordé les thèmes de l'allaitement en tandem.



Le pédiatre **Dr med. Herbert Renz-Polster** s'est penché sur le thème « allaitement et sommeil » et sur les nouvelles connaissances apportées par la recherche. S'il est reconnu que l'allaitement protège contre la mort subite du nourrisson (MSN), on ignore encore le mécanisme exact. L'intervenant a relativisé l'information parue en juin 2022 selon laquelle un biomarqueur aurait été trouvé. Il a expliqué d'une manière passionnante que la MSN est extrêmement rare chez les nourrissons nés d'une mère non fumeuse, pas beaucoup trop tôt ni avec un poids insuffisant, qui sont allaités et qui grandissent dans un environnement normal et propice à leur développement. Il soutient l'hypothèse selon laquelle il faudrait plutôt partir des facteurs de protection que des facteurs de risque. L'allaitement pourrait ainsi être considéré comme un « entraînement anti-asphyxie ». Le docteur Renz-Polster partage également l'avis que, dans des circonstances « non dangereuses » (pas sur un canapé, mère non fumeuse, consommation de moins de deux unités d'alcool), le lit parental n'est pas associé à un risque accru de MSN. Selon une étude qu'il a présentée, tant les mères qui allaitent que celles qui n'allaitent pas surestiment énormément la durée des périodes de sommeil de leur bébé (l'ampleur de la surestimation augmentant avec l'âge de l'enfant) – mais les valeurs sont plus du double chez les mères qui n'allaitent pas. Objectivement, il n'y a pas de différence dans la durée de la plus longue période de sommeil, ni dans la durée totale du sommeil.

Article traitant de l'étude sur la MSN (en allemand)

Miriam Wille, sage-femme diplômée ES et consultante en lactation IBCLC, a abordé le sujet controversé de l'allaitement de longue durée. Elle a expliqué pourquoi l'allaitement au-delà des six mois recommandés est tout à fait judicieux et qu'il présente de multiples avantages pour la santé de l'enfant et de la mère. L'intervenante a invité les professionnelles de la santé à clarifier leur position personnelle sur l'allaitement de longue durée et à se poser les questions suivantes : quelles sont mes réflexions sur l'allaitement des nourrissons plus âgés ? Quelles sont mes réflexions sur l'allaitement des petits enfants ? Quels sont mes sentiments lorsque je vois un petit enfant qui est allaité ? Est-ce que cela rappelle une image de mon enfance ? Est-ce que l'information où et comment un enfant est allaité influe sur mon attitude ? Elle a également expliqué dans quelles conditions l'allaitement en tandem ne pose pas de problème et a partagé de nombreuses expériences personnelles.

Présentation

S'engager pour l'allaitement maternel – soutenir et éduquer

Lors du symposium de Lausanne, organisé en coopération avec le Département femme-mère-enfant du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), des présentations, réflexions et échanges sur le thème de la semaine mondiale de l'allaitement étaient proposés. Les interventions ont permis d'apporter un éclairage interdisciplinaire original sur les enjeux actuels et futurs du soutien et de l'éducation théra-peutique dans le domaine de l'allaitement maternel. 77 personnes ont participé sur place, 63 autres ont suivi la manifestation en ligne. Nous remercions sincèrement l'équipe du CHUV pour le soutien à l'organisation et la mise à disposition des locaux.

Britta Boutry-Stadelmann, PhD, IBCLC, coordinatrice WBTi Swiss, a parlé de l'impact du marketing sur le choix et le soutien de l'allaitement. La thématique « S'engager pour l'allaitement maternel – soutenir et éduquer » nous invite toutes et tous à agir. Pour réussir l'allaitement, un soutien large et cohérent est nécessaire. Cela commence par des informations correctes, complètes et actualisées pour les familles, les professions de la santé et le monde du travail. Les rapports critiques de l'OMS sur le marketing des substituts du lait maternel révèlent l'impact considérable de la publicité sur nos comportements. L'allaitement est un carrefour de nombreuses rencontres et un « marketing pour un allaitement positif » est de notre responsabilité.

Présentation

Le fonctionnement du lactarium du CHUV, ouvert en mai 2022, a été présenté à travers les interventions de différentes personnes impliquées. Tout d'abord, **Dr med. Céline Fischer Fumeaux**, médecin adjointe au Service de néonatalogie et médecin responsable du lactarium, a donné un aperçu des enjeux et perspectives de la mise en place de ce premier lactarium de Suisse romande, qui est aussi le seul en Suisse à collaborer avec une banque de sang. **Isabelle Henriot**, infirmière au lactarium, a ensuite décrit le déroulement concret, des donneuses du lait aux enfants qui le reçoivent. Le **professeur Michel Prudent**, chef du Département Innovation & Produits Thérapeutiques, Transfusion interrégionale CRS, a expliqué les processus et le traitement du lait des donneuses. Enfin, **Claire Perrinjaquet**, première donneuse du lactarium, a partagé son expérience.

Rebecca Norton, consultante en lactation IBCLC, s'est engagée pendant plus de 25 ans sur le plan international et humanitaire pour la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel et la santé de la mère et de l'enfant. Soutenir les familles et les mères avec des nourrissons et jeunes enfants dans les situations difficiles est vital, afin de préserver la sécurité, la survie, la santé et le lien autour du petit humain si fragile. L'allaitement est une réponse fondamentale en situation de crise – les dyades mère-enfant, les parents et les familles ont besoin d'être écoutés, protégés et soutenus dans le plus grand respect. Donner des substituts du lait maternel n'est pas une solution appropriée et peut plutôt nuire aux interventions de santé publique dans les situations difficiles. Cette thématique a pris une importance particulière dans le contexte actuel.

Présentation

L'exposé de **Julie Flohic**, sage-femme, consultante en lactation et allaitement maternel IBCLC, et **Kelda Weeks**, infirmière, sage-femme, consultante en lactation et allaitement maternel IBCLC, a porté sur le diabète et l'extraction du colostrum pendant la période anténatale afin d'optimiser l'apport de lait maternel au nouveau-né et de renforcer l'engagement des mères en faveur de l'allaitement. L'incidence croissante du diabète de type 2 et du diabète gestationnel a un impact négatif sur le début de l'allaitement. Apporter un soutien individualisé dans ces situations à risque permet de limiter les effets négatifs et de favoriser l'allaitement. Il a été démontré que les femmes souffrant de diabète pendant la grossesse connaissent une lactation significativement retardée, ce qui constitue un frein à l'initiation de l'allaitement. Le risque d'hypoglycémie étant plus élevé, les nouveau-nés doivent souvent être supplémentés en post-partum. Le colostrum, en tant qu'aliment le plus efficace pour stabiliser la glycémie, est particulièrement important dans ces situations. L'expression prénatale du colostrum est donc une intervention intéressante. Elle peut en outre renforcer l'engagement de la mère envers l'allaitement, améliorer son sentiment d'auto-efficacité et contribuer à augmenter la durée de l'allaitement.

Présentation

Laurence Girard, infirmière puéricultrice, a expliqué comment les professionnel-le-s peuvent informer sur le thème de l'allaitement et ainsi promouvoir la confiance. La naissance, même dans des conditions optimales, représente une succession d'événements stressants. La femme doit faire face à une multitude d'expériences nouvelles, et ce dans une situation d'apprentissage des plus difficiles : comment apprendre efficacement une somme complexe de comportements dont l'enjeu est la survie et la bonne santé d'un bébé vulnérable et immature, si on ne dispose ni de modèle à imiter, ni de transmission de connaissances organisée ou ritualisée ? Les femmes témoignent souvent que l'allaitement constitue une source de stress et de perte de confiance dans les premières semaines de vie de leur bébé. De par la qualité de la communication au cours de l'accompagnement de l'allaitement, les professionnel-le-s peuvent influencer sur la perception du stress et, par conséquent, sur la qualité de la relation mère-enfant. L'intervenante a invité les professionnel-le-s à réfléchir sur la méthode et les moyens pour communiquer avec les femmes et leur famille, afin de permettre aux parents de croire en eux-mêmes. Elle a présenté une approche possible en utilisant un exemple parlant.

Présentation



Les mères le savent bien !

Le symposium de Bellinzone a été organisé en collaboration avec le service de gynécologie et d'obstétrique de l'Ente Ospedaliero Cantonale (EOC). Reprenant le thème de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, il s'adressait à toutes les personnes qui s'occupent des mères et les soutiennent. L'accent a été mis sur le renforcement des compétences des mères. Celles-ci ont aujourd'hui plus facilement accès aux informations et sont souvent bombardées de termes et de conseils qui ne sont pas toujours nécessaires ni corrects. Des expert-e-s confirmé-e-s ont fourni des informations utiles aux professionnel-le-s des différents domaines afin de leur permettre de donner plus de sécurité aux nouveaux parents. 72 personnes ont assisté au symposium à l'Ospedale San Giovanni de Bellinzone, 48 personnes ont suivi les exposés en ligne. Nous remercions sincèrement l'équipe de l'EOC pour le soutien à l'organisation et la mise à disposition des locaux.

Dr Arturo Giustardi, pédiatre et néonatalogue, a parlé de l'importance de la relation prénatale entre l'enfant et sa mère. De nombreuses études scientifiques ont montré que les enfants, avant la naissance, ont une vie complexe et imprévisible dans le ventre de la mère. Chacun a sa propre individualité, des capacités sensorielles précoces et entretient un échange constant avec le monde extérieur. Le rôle que joue la vie prénatale pour le développement ultérieur, le caractère et la personnalité d'un être humain est ainsi reconnu. L'intervenante a insisté sur la continuité de cette relation entre l'enfant à naître et ses parents et a souligné l'importance de la proximité, du contact et donc du bonding. En utilisant des exemples concrets et des cas cliniques, il a expliqué qu'il est crucial d'impliquer le père et la mère, notamment dans les services de néonatalogie – où les soins techniques prennent souvent plus de poids que la relation parents-enfant. Pour terminer, il a invité les participant-e-s à accorder plus d'attention à l'attachement et a donné des exemples de soutien aux parents.

Présentation

Gioia Quattroventi, pédagogue et conseillère en sommeil, s'est penchée sur la question de savoir si les bébés doivent apprendre à dormir. Le sommeil est un sujet important pour tous les nouveaux parents. Il est souvent associé à de nombreuses attentes ou espoirs, car nous souhaitons toutes et tous que nos enfants nous laissent dormir la nuit, de préférence dès la naissance. L'intervenante a abordé de nombreux thèmes : la culture du sommeil, les attentes des parents, le développement du sommeil chez le nouveau-né, la régulation sommeil-éveil, la fonction du sommeil, l'allaitement et l'allaitement nocturne. En conclusion, elle a donné quelques conseils simples sur la manière d'aider en informant et en écoutant.

Giorgia Cozza a plaidé en faveur d'un regain de confiance dans les capacités parentales. La journaliste et auteure de nombreux livres est très active dans la promotion de l'allaitement, en publiant des bandes dessinées et des messages spécifiques et attrayants. Dans son exposé, elle a montré que la confiance et les compétences des mères sont cruciales, que tout ce qui est dit ou non aux nouveaux parents a une importance et que ceux-ci peuvent être facilement influencés dans des moments aussi délicats que la naissance et les soins à apporter à un enfant. L'intervenante a également souligné l'importance du soutien des pères. Elle a ensuite abordé les connaissances innées des mères et leurs besoins, notamment la reprise de confiance en soi, ainsi que certains faux mythes liés à l'allaitement.

Les trois manifestations ont suscité un écho majoritairement positif, les conférences ont été jugées très intéressantes et utiles pour la pratique.

Nous remercions les organisations et entreprises suivantes pour leur soutien aux symposiums : Promotion Santé Suisse, Ardo medical SA, EFFIK, Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation, La Leche League Suisse, Miapas, Nutrolife GmbH, parentu, Pro Juventute, migesplus, Association suisse de massage bébé, École de portage Suisse, Trageshop Schweiz, La Roche-Posay, Associazione Svizzera Massaggio Infantile.

Mise en réseau

En 2022, Promotion allaitement maternel Suisse était présente avec un stand lors des manifestations suivantes : journée d'études de l'Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE) à Lucerne, congrès de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) à Thoune et congrès de gynécologie suisse (SSGO) à St-Gall.

En joignant du matériel d'information à des revues spécialisées, il était possible d'atteindre les professionnel-le-s. Un envoi adressé aux pédiatres a eu pour objectif d'attirer l'attention sur les jaquettes pour le carnet de santé.

Au cours de l'année sous revue, Promotion allaitement maternel Suisse a de nouveau mis à disposition du matériel d'information dans le but de le distribuer lors des cours de formation et de perfectionnement.



Allaitement et travail rémunéré

Il est possible de concilier allaitement et travail rémunéré. Plusieurs dispositions de la **loi sur le travail (LTr)** et des **ordonnances y relatives (OLT 1 et OLT 3)** sont consacrées à ce sujet.

La **check-list pour les mères qui allaitent** et reprennent le travail rémunéré, les **questions juridiques fréquemment posées** ainsi que les **informations pour les employeurs** et la **check-list concernant l'aménagement d'une salle d'allaitement** sont des moyens d'information prisés pour permettre aux femmes d'allaiter ou tirer le lait au lieu de travail.

Pauses d'allaitement

En 2022, Promotion allaitement maternel Suisse a de nouveau informé les parents, sensibilisé les employeurs et, avec le soutien de la juriste, répondu à plus d'une centaine de questions. Ces questions montrent qu'il n'est pas encore de règle que les mères puissent facilement prendre les pauses d'allaitement rémunérées auxquelles elles ont droit, et ce en dépit du fait que l'ordonnance correspondante est en vigueur depuis 2014 déjà.

Enquête

Une enquête a été menée en 2022 pour évaluer si les femmes qui allaitent et qui travaillent comme assistantes médicales obtiennent leur droit aux pauses d'allaitement rémunérées. Parmi les 120 cabinets médicaux contactés, 22 (18,3 %) ont participé au sondage en ligne. Bien que, dans ces cabinets, la situation des femmes qui allaitent soit satisfaisante, il y a encore un potentiel d'amélioration, notamment en ce qui concerne la transmission des informations par les employeurs. Trop souvent, les employées doivent s'informer elles-mêmes sur les possibilités d'allaiter sur le lieu de travail. Les contacts avec les employeurs ont donné l'occasion d'attirer l'attention sur les supports d'information de Promotion allaitement maternel Suisse concernant la reprise du travail après le congé de maternité.

Activités promotionnelles de l'industrie

Pour protéger l'allaitement maternel, diverses directives contiennent des restrictions de la publicité pour les préparations commerciales pour nourrissons.

En 1981, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a formulé, en collaboration avec les fabricants, les ONG et des services gouvernementaux, le **Code international de commercialisation des substituts du lait maternel** et a invité les États membres de le mettre en œuvre de manière appropriée.

La Suisse a repris certaines parties du Code international de l'OMS dans sa **législation nationale**. D'autres règles de conduite allant au-delà de la loi sont consignées dans un **code de conduite national sur la commercialisation des préparations pour nourrissons**, révisé en 2022 par le Codex Panel. Dans cet organe sont représentés d'une part Promotion allaitement maternel Suisse avec différentes associations professionnelles (SSP, ASCL, FSSF, AS CPE) et organisations (UNICEF, LLL, GIFA) qui s'engagent à protéger l'allaitement en soutenant le Code international, regroupement nommé « Alliance Code OMS », et d'autre part, le regroupement des fabricants (Swiss Infant Nutrition Association SINA). Le code de conduite est un compromis issu des discussions au sein du Codex Panel et contient les points avec lesquels les fabricants se déclarent d'accord au moment de la publication (dernière édition en avril 2022).

L'Alliance Code OMS a en outre formulé des **exigences plus larges** dans un document publié pour la première fois en 2022. Ces exigences sont soumises à la discussion au sein du Codex Panel, l'objectif étant que les fabricants les acceptent également.

L'Alliance Code OMS surveille les activités promotionnelles de l'industrie et intervient en cas de non-respect du code de conduite.

Selon l'avis de l'Alliance Code OMS, le problème des emballages similaires pour les préparations commerciales pour nourrissons et les préparations de suite n'est pas résolu. La publicité licite pour les préparations de suite s'étend toujours sur les produits destinés aux nourrissons plus jeunes. Ce marketing croisé permet aux fabricants de contourner l'interdiction de la publicité pour les préparations pour nourrissons.

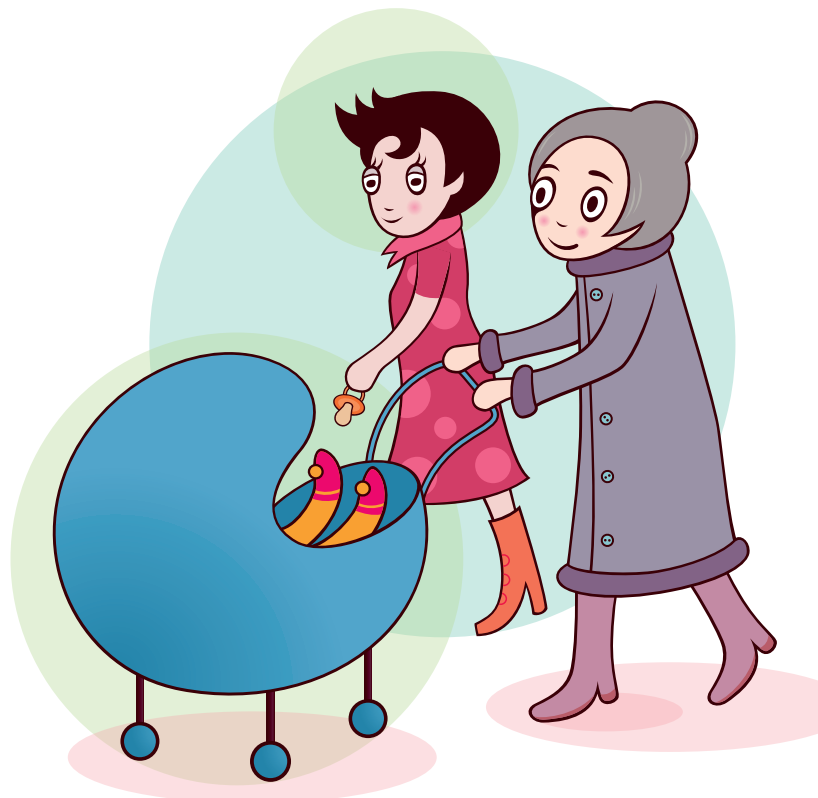
Substituts du lait maternel – Appel à l'action

Dans un **appel à l'action**, l'OMS, l'UNICEF et plusieurs autres organisations ont invité les fabricants de substituts du lait maternel à s'engager publiquement à respecter pleinement le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (International Code of Marketing of Breast-Milk Substitutes) et toutes les résolutions ultérieures d'ici 2030.

19 entreprises ont réagi. Deux d'entre elles ont explicitement et publiquement déclaré leur intention de respecter intégralement le code d'ici 2030, ce qui constitue un premier pas important. D'autres entreprises ont accepté d'apporter des modifications à leur politique de marketing afin de tenir compte d'aspects choisis du code, sans toutefois s'engager à rendre leurs pratiques entièrement conformes au code.

L'allaitement doit être protégé au-delà de la première année de vie. Des directives et des pratiques couvrant la période de 0 à 12 mois sont une première étape importante vers la protection des jeunes enfants dans le monde entier.

Toutes les réponses des entreprises ont été examinées et évaluées par les signataires de l'appel à l'action. Les documents correspondants peuvent être consultés [ici](#).



Banques de lait

La première banque de lait en Suisse romande a ouvert ses portes début 2022 à Lausanne. Reposant sur un modèle innovant, le **lactarium** a été créé en coopération entre le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la Croix-Rouge suisse, avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud. Dr med. Céline Fischer Fumeaux, membre de la commission scientifique de Promotion allaitement maternel Suisse, et Jacqueline Barin ont joué un rôle important dans la réalisation de cette banque de lait.

Allaiter en route, mamamap

Des adresses supplémentaires sont constamment ajoutées à **mamamap**, l'application qui permet de trouver des espaces allaitement publics. Le répertoire contient plus de 2000 entrées et est consulté environ 10 000 fois par mois.

L'application très prisée existe depuis bientôt 10 ans, mais elle est menacée de disparition. Sans mise à jour technique, elle sera retirée de l'App Store. Un appel au soutien a été publié.



mamamap.ch



Semaine mondiale de l'allaitement maternel

Il faut des acteurs à tous les niveaux qui s'engagent pour que les mères puissent prendre le temps d'allaiter leurs enfants. Durant **la semaine mondiale de l'allaitement maternel 2022**, les organisations participantes ont souligné l'importance d'une chaîne de soutien solide pour l'allaitement. Placées sous le slogan « S'engager pour l'allaitement », de nombreuses manifestations et activités ont eu lieu entre le 17 et le 24 septembre.

Les femmes vivent une expérience de l'allaitement plus positive et satisfaisante si elles bénéficient d'un soutien continu. Ce soutien leur permet également d'allaiter plus longtemps, ce qui favorise le développement et la santé des enfants ainsi que la santé des mères.

Les acteurs de la société, de l'économie et de la politique ont une responsabilité à assumer pour donner le courage aux femmes d'exiger leur droit aux pauses d'allaitement, même dans un quotidien très chargé. S'engager pour l'allaitement signifie aussi agir. C'est ainsi qu'il existe depuis 2019 une salle d'allaitement au Palais fédéral, créée à l'initiative d'Irene Kälin, présidente du Conseil national en 2022. Mais ailleurs, les possibilités d'allaitement protégées pour les mères qui travaillent font encore trop souvent défaut.

Depuis 2014, les employeurs sont tenus par la loi d'accorder aux mères le temps nécessaire à l'allaitement ou à l'extraction du lait et de le comptabiliser comme temps de travail rémunéré. Malheureusement, le champ d'application de la loi sur le travail autorise encore trop d'exceptions et ces dispositions ne s'appliquent pas à toutes les travailleuses. La politique et l'économie sont donc appelées à s'engager pour que le droit aux pauses d'allaitement rémunérées soit évident et valable partout – conformément à la convention de l'Organisation internationale du travail sur la protection de la maternité, ratifiée par la Suisse. L'objectif de la campagne « S'engager pour l'allaitement » était de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'allaitement pour les familles.

La semaine mondiale de l'allaitement maternel est célébrée dans plus de 120 pays chaque année depuis 1991. En Suisse, la campagne est organisée par Promotion allaitement maternel Suisse en collaboration avec la Fédération suisse des sages-femmes, l'Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, La Leche League Suisse, gynécologie suisse, l'Association suisse des consultations parents-enfants, pédiatrie suisse et l'Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire.

En 2022, la campagne a bénéficié du soutien financier de la fondation Promotion Santé Suisse et de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Elle s'est inspirée des objectifs de développement durable 16 et 17 de l'ONU, qui visent à promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives et à renforcer les partenariats mondiaux.

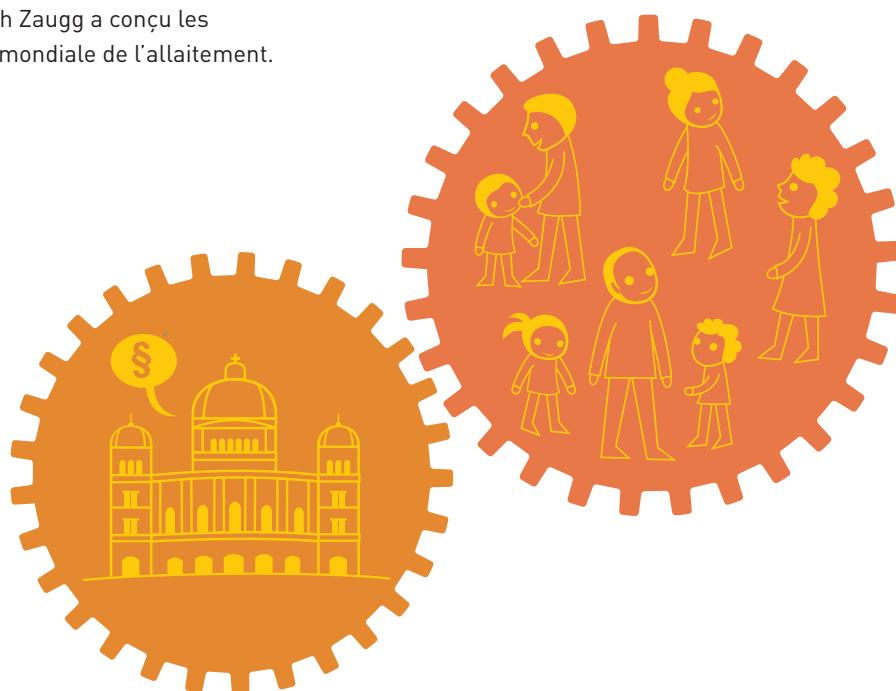
La graphiste renommée Judith Zaugg a conçu les illustrations pour la semaine mondiale de l'allaitement.

120 activités ont été annoncées. Promotion allaitement maternel Suisse a traité 154 commandes de matériel. Près de 3000 cartes postales, 700 affiches et 5400 jaquettes pour le carnet de santé portant le slogan ont été distribuées. Les boutons avec la représentation d'une femme qui allaite étaient également très prisés (2500 commandes). Autre matériel livré pour des activités : 1100 affiches qui informent sur les droits des mères allaitantes sur le lieu de travail, 1300 cartes mamapap, 600 autocollants avec le pictogramme et 600 accroche-porte libre/occupé pour les salles d'allaitement, 400 cartes d'inscription pour recevoir des informations sur l'allaitement et près de 2000 sacs en papier portant le logo de la fondation. 7000 affiches et 1100 jaquettes ont en outre été distribuées en tant que supplément aux envois de revues spécialisées.

La plupart des commandes et des activités annoncées provenaient des hôpitaux. Un certain nombre d'activités étaient organisées par des centres de puériculture, tandis que des sages-femmes et des conseillères en allaitement indépendantes ont distribué du matériel. Plusieurs pharmacies et un cabinet médical ont également passé des commandes.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont engagées pour la semaine mondiale de l'allaitement.

Grâce au soutien généreux de la fondation Larsson-Rosenquist, il était possible de produire un nombre supplémentaire de jaquettes avec le sujet de la semaine mondiale de l'allaitement 2022. Elles sont toujours disponibles.



Finances

Compte de résultat

	en CHF	2022	2021
Recettes découlant de projets		150'547.25	135'471.00
Recettes découlant de matériel d'information		129'845.69	120'396.03
Subventions de fonctionnement		107'728.00	106'112.75
Total Produits d'exploitation		388'120.94	361'979.78
Dépenses pour projets		-72'632.69	-76'469.92
Dépenses pour matériel d'information		-75'292.09	-54'903.52
Charges de personnel		-188'134.14	-183'074.36
Autres charges d'exploitation		-48'469.74	-43'532.16
Amortissements et correction de valeur sur immobilisations corporelles		-2'062.00	-1'884.00
Total Charges d'exploitation		-386'590.66	-359'863.96
Résultat d'exploitation		1'530.28	2'115.82
Produits financiers (intérêts bancaires)		48.00	47.95
Charges financières (frais bancaires)		-306.43	-249.65
Résultats de l'exercice avant flux de fonds de projet		1'271.85	1'914.12
Prélèvement du fonds de projet		0.00	0.00
Attribution au fonds de projet		0.00	0.00
Résultats de l'exercice en faveur/du capital de fondation		1'271.85	1'914.12

Bilan au 31 décembre

	en CHF	2022	2021
ACTIF			
Trésorerie		523'113.92	497'014.51
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		178'985.10	13'058.20
Stocks		34'011.00	41'519.75
Actifs de régularisation		70'707.45	46'642.10
Total Actif circulant		806'817.47	598'234.56
Immobilisations corporelles		0.00	2'062.00
Total Actif immobilisé		0.00	2'062.00
TOTAL ACTIF		806'817.47	600'296.56
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		73'736.50	59'287.25
Provisions à court terme		7'000.00	5'000.00
Passifs de régularisation		202'911.69	14'111.88
Total Capitaux étrangers à court terme		283'648.19	78'399.13
Total Capitaux étrangers		283'648.19	78'399.13
Fonds de projet		170'000.00	170'000.00
Capital de fondation		351'897.43	349'983.31
Résultat de l'exercice en faveur du capital de fondation		1'271.85	1'914.12
Total Capitaux propres		523'169.28	521'897.43
TOTAL PASSIF		806'817.47	600'296.56



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Promotion
allaitement maternel Suisse, Köniz**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Promotion allaitement maternel Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Berne, le 20 février 2023 ris/stn

Von Graffenried AG Treuhand



Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Stephan Richard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes:
Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Soutien financier

Le financement de Promotion allaitement maternel Suisse repose sur plusieurs piliers :

- Comme nous assumons des tâches d'intérêt public et visant à améliorer la santé de la population, les pouvoirs publics financent une partie de nos coûts liés à des projets.
- Une autre partie des coûts liés à des projets est prise en charge par des donateurs et donatrices privés, des donateurs institutionnels et des fondations donatrices.
- Des entreprises de divers secteurs soutiennent certains projets. Cela représente pour elles une possibilité d'assumer leur responsabilité sociale. Les entreprises n'ont aucune influence sur les projets ou les informations transmises.



Les organisations et entreprises mentionnées ci-après ont soutenu Promotion allaitement maternel Suisse durant la période sous revue :

- Antistress SA
- Ardo medical SA
- Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel (ASCL)
- Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE)
- Association suisse de massage bébé
- Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
- Concordia Assurance suisse de maladie et accidents SA
- École de portage Suisse
- EFFIK
- Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
- Fondation Larsson-Rosenquist
- Fondation SANA
- gynécologie suisse (SSGO)
- Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation
- La Leche League Suisse
- La Roche-Posay
- Ligue suisse contre le cancer
- migesplus
- Nutrolife GmbH
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- parentu
- Pro Juventute
- Promotion Santé Suisse
- Protection de l'enfance Suisse
- Trageshop Schweiz

Un soutien financier a été accordé par les cantons suivants :

Appenzell Rhodes-Extérieures, Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Jura, Nidwald, Obwald, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Zurich.

Promotion allaitement maternel Suisse tient à exprimer sa gratitude pour ce précieux soutien.

Perspectives

Les tâches mentionnées ci-après revêtiront une importance particulière au cours de l'année 2023.

Mise en pratique de la stratégie

Les travaux visant à mettre en pratique la stratégie, révisée en 2020, seront poursuivis. Le financement des activités opératives restera l'objectif prioritaire du conseil de fondation et de la direction.

Lait de donneuses et banques de lait

Les lacunes concernant l'accès aux banques de lait doivent être comblées – du moins pour les prématurés. Cela nécessite un large soutien par tous les acteurs de la société. Une meilleure répartition géographique des banques est souhaitable et elles devraient être accessibles à un plus grand nombre d'enfants. La mise en place d'une infrastructure fiable servirait à satisfaire les besoins des donneuses de lait tout comme ceux des utilisatrices. Selon l'avis de Promotion allaitement maternel Suisse, une condition préalable à cela est que le lait maternel soit désigné dans la loi comme denrée alimentaire ou produit sanguin, voire organe. La création de banques de lait pour prématurés dans toutes les régions du pays doit être accompagnée par des projets de recherche et une analyse coûts-efficacité pour évaluer les bénéfices. Des campagnes d'information sur les avantages du lait maternel et les risques liés à l'échange de lait non contrôlé sont également nécessaires.

Brochure d'allaitement

En 2023, les brochures d'allaitement avec les nouvelles illustrations seront publiées en français, italien, anglais, espagnol et albanais. D'autres versions linguistiques seront adaptées en langage facile.

Informations en langage facile

Les aide-mémoire adaptés en langage facile seront traduits en différentes langues.

Allaitement et travail rémunéré

L'objectif prioritaire est de prolonger la durée de l'allaitement grâce à de meilleures conditions pour concilier allaitement et travail. Les employeurs doivent être sensibilisés à cette question. Le soutien aux travailleuses qui allaitent dépend de conditions

cadres appropriées à l'entreprise. Promotion allaitement maternel Suisse va continuer d'une part à motiver les employeurs à fournir l'infrastructure et le soutien nécessaires, et d'autre part à informer les femmes sur leurs droits. Ces tâches sont facilitées par des réponses aux questions relevant de différents domaines ainsi qu'un choix d'aide-mémoire et de check-lists qui se trouvent sur le site internet de Promotion allaitement maternel Suisse. L'offre des conseils donnés par une juriste sera poursuivie.

Publicité pour les préparations pour nourrissons

Promotion allaitement maternel Suisse s'investit pour que les restrictions de la publicité pour les préparations pour nourrissons, exigées par l'OMS, soient mises en œuvre en Suisse.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2023

« Allaiter doit être possible ! », tel est le slogan de la semaine mondiale de l'allaitement qui se déroulera du 16 au 23 septembre.

Symposiums 2023

Le symposium de Zurich, consacré aux influences sur l'allaitement, aura lieu le 1^{er} septembre de nouveau au Volkshaus. Des symposiums sont prévus à Lausanne le 19 septembre sur le thème « Rendre l'allaitement possible » et à Bellinzone le 21 septembre sur le thème « Prendre soin de l'allaitement ».

Informers les parents sur le développement sain des enfants

L'application parentu, dont Pro Juventute assume la responsabilité à partir de 2023, se sert des moyens techniques aujourd'hui disponibles pour transmettre aux parents des renseignements et des suggestions pour organiser la vie familiale au quotidien. Les textes au sujet de l'allaitement sont rédigés et actualisés par Promotion allaitement maternel Suisse.

Promouvoir et faciliter l'allaitement, fournir des informations indépendantes.

Avec un don, vous soutenez Promotion allaitement maternel Suisse dans son action.

IBAN CH28 0844 0731 9302 9001 8
Banque CLER
CH-4002 Bâle
No de clearing 8440
Compte postal 40-8888-1
BIC BCLRCHBB

Pour les dons en ligne :
www.allaiter.ch/dons

Merci beaucoup !

Promotion allaitement maternel Suisse
Schwarztorstrasse 87
CH-3007 Berne

Téléphone +41 (0)31 381 49 66

www.allaiter.ch
contact@allaiter.ch



Promotion
allaitement maternel
Suisse